

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

**HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT  
ASSEMBLEE GENERALE**  
Extrait du procès-verbal de la séance du jeudi 6 février 2025

**Objet : Renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel du Conseil départemental au Syndicat**

**L'an deux mille vingt-cinq, le 6 février à 10h30**

L'assemblée générale de Haute-Garonne Environnement dûment convoquée en session ordinaire à la salle des fêtes de la commune de Pinsaguel sous la présidence de M. Pascal Boureau, Président.

**Date de la convocation** : le 17 janvier 2025

**Nombre de membres en exercice** : 317

**Nombre de membres présents : 25 ; Pouvoirs : 6**

**Présents** : Astor Jean-Louis, Aury Jean-Pierre, Avrillaud Isabelle, Baiget Adelin, Boureau Pascal, Boyé Brigitte, Carles Nadine, Clouzeau Martina, Dementroux Emma, Denouvion Victor, Douarche Joëlle, Durieux Antoine, Emery Françoise, Goffre-Pedrosa Inès, Guillermin Thierry, Hollard Solange, Larrieu Guy, Laurans Bernard, Molinier Michel, Morice Michel, Renoux Michel, Roméo Pascale, Roques Geneviève, Tudela François, Weissberg Daniel

**Absents ayant donné procuration** : Aubert Bernard a donné pouvoir à Boureau Pascal, Couché Valérie a donné pouvoir à Boureau Pascal, Duclos Cathy a donné pouvoir à Boureau Pascal, Gryzcza Daniel a donné pouvoir à Denouvion Victor, Meiffren Isabelle a donné pouvoir à Denouvion Victor, Raoux Nathalie a donné pouvoir à Denouvion Victor

**Nombre de suffrages exprimés** :

Vote : Pour : 31, Contre : 0, Abstention : 0

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la convention du 17 juillet 2018 de mise à disposition du personnel du Conseil départemental de la Haute Garonne à Haute-Garonne Environnement ;

**Vu** l'avenant n°1 de la convention de mise à disposition du personnel du Conseil départemental au Syndicat ;

**Vu** le rapport de M. le Président de Haute-Garonne Environnement ;

**Après en avoir délibéré, l'assemblée générale de Haute-Garonne Environnement décide :**

- d'adopter l'avenant n°2 de la convention de mise à disposition du personnel du Conseil départemental au Syndicat
- d'autoriser Monsieur le Président du Syndicat Haute-Garonne Environnement à signer tout document relatif à cette convention.

La délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.



Pascal BOUREAU  
Président de HGE  
17 févr. 2025

Pour extrait conforme

**Pascal BOUREAU**  
Président  
Haute-Garonne Environnement